

ÉCOLE DE MUSIQUE

Artissimo

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2019 – 2023

SOMMAIRE

■ <u>Introduction</u>	p 4
■ <u>Préambule</u>	
■ Pourquoi un Projet d'Etablissement.....	p 5
■ <u>Contexte historique</u>	
■ Communauté de Commune de la Vallée de Clisson.....	p 6
■ Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine.....	p 7/8
■ <u>Compétences agglomération</u>	p 9
■ <u>Contexte culturel</u>	
■ état des lieux écoles de musique	p 11
■ les locaux.....	p 12
■ les tarifs.....	p 13/14
■ mutualisation des enseignants.....	p 13/14
■ mode de gouvernance	p 15/19
■ état des démarches de rapprochement.....	p 20
■ synthèse.....	p 21
■ <u>Contexte socio économique / agglomération clisson sèvre et maine</u>	
■ la Population	p 22/24
■ les partenaires financeurs.....	p 25/27

■ Cartographie équipement culturel	p 28
■ Synthèse	p 29
<hr style="border-top: 1px dashed blue;"/>	
■ ETAT DES LIEUX ARTISSIMO	p 30/32
■ Évolutions effectifs.....	p 33
■ Provenance des élèves.....	p 34
■ Répartition par tranche d'âges.....	p 35
■ l'Offre d'enseignements.....	p 36
■ Pratiques collectives.....	p 37
■ Répartition des effectifs par offre d'enseignement / de pratique.....	p 38
■ Les interventions extérieures.....	p 39
■ Les partenaires saison culturelle.....	p 40
■ Équipe pédagogique et administrative.....	p 41/43
■ Projet Pédagogique.....	P 44 / 56
■ Tarifs	p 57
■ Conclusion	p 57

INTRODUCTION

Les territoires sont aujourd'hui en mutation, des communautés d'agglomération se créent. Ces mutations territoriales nécessitent parfois le rapprochement entre différents établissements culturels, et notamment d'enseignement artistique.

Un enjeu territorial complexe : la mise en œuvre d'une politique de développement harmonieuse du territoire, pour les 6 structures d'enseignements artistiques.

Dans une perspective d'avenir à l'échelle du territoire , ce projet d'établissement , est adapté aux préoccupations de l'établissement dans un contexte culturel, et politique en évolution.

ÉMERGENCE DE LA POLITIQUE « ENSEIGNEMENT MUSICAL » A L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

.....

« Il ne savait pas que c'était impossible

Alors ils l'ont fait »

Mark Twain

PRÉAMBULE

Pourquoi un projet d'établissement

Le projet d'établissement est le texte cadre de référence rendu obligatoire par la loi de décentralisation de 2004. Il est également requis dans le cadre du Plan Départemental des enseignements et des pratiques artistiques en amateur adopté à l'échelon départemental.

Il définit l'identité de l'établissement ainsi que les objectifs prioritaires d'évolution. Dans ce but, il prend en compte la réalité sociologique, économique et culturelle du territoire concerné, ainsi que la présence et l'activité des différents acteurs et partenaires potentiels inscrits dans sa sphère de rayonnement.

Le présent document vise, à partir des points forts et des difficultés identifiées de l'établissement, à élaborer les perspectives et les évolutions de l'école de Musique Artissimo pour la période 2019 2023, en cohérence avec les orientations et les moyens définis par la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine et le Département de Loire Atlantique.

Le projet d'établissement, élaboré pour une durée déterminée, est destiné aux partenaires et usagers de l'établissement.

Souhaitant se doter d'un outil de diagnostic et étudier les possibilités d'évolution de l'enseignement artistique de la musique et des pratiques amateurs sur le territoire, la communauté de communes de la Vallée de Clisson à sollicité Musique et danse centre ressource en Loire Atlantique pour mener une étude diagnostic. Un rapport d'étape a été présenté en mars 2016.

La fusion des deux communautés de communes , 2017, a occasionné un transfert de compétences.

le conseil communautaire en séance du 18 décembre 2018 à approuvé l'extension du soutien à l'ensemble des écoles de musique du territoire via une convention d'une durée d'un an, et a déterminé les objectifs suivants :

- Harmonisation tarifaire entre les écoles de musique de même catégorie (au plus tard pour la saison 2022-2023)
- Harmonisation de la carte des enseignements artistiques
- Organisation d'un événementiel commun annuel

CONTEXTE HISTORIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CLISSON

5 écoles de musique sur le territoire : Clisson / Vieillevigne / Aigrefeuille / La Planche / Boussay

2012 : La CCVC demande aux 5 écoles du territoire d'écrire un projet concerté de leurs activités.

Le 04/10/12, Artissimo parvient à organiser une réunion sur le thème : Quel projet culturel de territoire pour les cinq écoles de la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson ?

Le 08/12/12, une réunion est prévue à Vieillevigne avec tous les membres de 5 CA (environ 30 personnes) En vue de cette réunion, chaque école doit travailler sur l'un des grands axes suivants :

- Pratiques amateurs et collectives (Aigrefeuille et La Planche).
- Médiation culturelle (Vieillevigne et Boussay).
- Projet pédagogique (Clisson).

Objectif : valider les points de convergences entre les 5 structures permettant d'élaborer un projet commun à présenter à la CCVC.

Fin novembre, les écoles de Vieillevigne et Aigrefeuille annoncent le retrait de ce projet, annulent la réunion et programment un DLA.

L'école de musique de Boussay, en difficulté financière, évoque une fusion avec Artissimo.

Et dernièrement, Aigrefeuille envoie un courrier à tous ses adhérents, menaçant d'arrêter son activité sans augmentation de la subvention de la commune

Remarques	Mais
l'écriture d'un projet concerté : une opportunité pour les écoles de musique	Impossibilité à mettre en place une concertation inter-écoles de musique

1^{er} janvier 2017

Suite à la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015, portant sur de nouvelles organisations territoriales, les Communautés de communes de la Vallée de Clisson et de Sèvre, Maine et Goulaine se sont réunies pour devenir Clisson, Sèvre et Maine Agglo au 1er janvier 2017, . Avec 54 000 habitants dont le pôle urbain de Clisson, Gorges et Gétigné de plus de 15 000 habitants, les 16 communes sont à présent rassemblées en Communauté d'agglomération. Les compétences exercées précédemment par chacune des deux communautés de communes sont progressivement étendues à l'ensemble du territoire. Ce nouveau statut confère également de nouvelles responsabilités à l'intercommunalité en matière de transports, d'habitat et d'urbanisme par exemple.

Communauté de commune Sèvre Maine et Goulaine	Vallée de Clisson
COMPÉTENCE FACULTATIVE CULTURE	PAS DE PRISE DE COMPÉTENCE FACULTATIVE
<p>École de musique associative Sol en vigne</p> <p>2005 : cette école de musique regroupe 3 anciennes écoles de Musique (Haute Goulaine, Haye Fouassière, Château Thébaud) à l'origine indépendantes pour ne former qu'une seule entité.</p> <p>Communes d'activité : Château-Thébaud / Haute-Goulaine / La Haye-Fouassière</p>	<p>École de Musique Artissimo Clisson Communes d'activité : Clisson / Maisdon sur Sèvre</p>
	<p>École de Musique Music en Maine Aigrefeuille Commune d'activité : Aigrefeuille</p>
	<p>École de Musique Mélodie Vieillevigne Commune d'activité Vieillevigne</p>
	<p>École de Musique Prélude La Planche Commune d'activité la Planche</p>
	<p>École de Musique Boussay Commune d'activité Boussay</p>
<p>Communauté d'agglomération CLISSON SEVRE ET MAINE</p> <p>Compétence CULTURE « Soutien aux écoles de Musique »</p> <p>Clisson Sèvre et Maine Agglo définit les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation tarifaire entre les écoles de musique de même catégorie • Harmonisation de la carte des enseignements artistiques • Organisation d'un événementiel commun annuel. 	



L'ambition communautaire, exprimée par la prise de compétence facultative « soutien aux écoles de musique» devra se concrétiser dans un premier temps

- par le tissage de partenariats avec les associations d'enseignement musical implantées sur ce nouveau territoire
- par le renouvellement de la convention déterminant les critères financiers et objectifs.

En vue de constituer un maillage, complexe, au service de la politique communautaire en matière d'enseignement musical, les axes devront être définis en concordance avec les missions d'une école de musique ressource définies suivant le Schéma National d'Orientation Pédagogique.

Un projet d'envergure, qui permettra de bâtir ensemble la vie musicale du territoire Clisson Sèvre et Maine.

LES COMPÉTENCES - AGGLOMERATION

Sèvre, Maine et Goulaine	Agglo clisson Sèvre et Maine	Vallée de Clisson
L'Aménagement de l'Espace	Transports et Mobilité	L'aménagement du territoire Urbanisme
La culture	Environnement - Déchets	l'animation Enfance-Jeunesse
La Protection et la mise en valeur de l'environnement	Développement durable	L'environnement
Le transport public	Assainissement	Le transport et les déplacements
Le développement économique	urbanisme - Foncier - Habitat	Le développement économique
Les Actions en faveur des personnes	Famille	La Sécurité Incendie
Les voiries d'intérêt communautaire	Petite Enfance	La voirie
	Piscine Aqua'val	Le Patrimoine
	Culture	La Piscine Aqua'val
	Tourisme	Le Tourisme

ETAT DES LIEUX

CONTEXTE CULTUREL



Les structures d'enseignements de la nouvelle communauté de communes Clisson Sèvre & Maine Agglo

L'école de musique Music en Maine
AIGREFEUILLE

112 élèves

Siège de l'activité : Aigrefeuille

Date de création : 1980

Communes concernées par IMS :

Aigrefeuille / Remouillé

Statut équipe pédagogique : 9 animateurs

1 coordinatrice : 5h hebdo

L'école de musique Mélodie
VIEILLEVIGNE

116 élèves

Siège de l'activité : Vieillevigne

Date de création : 1989

Communes concernées par IMS :

Vieillevigne / la Planche

Statut équipe pédagogique : 9 professeurs

1 coordinateur 8h hebdo

L'école de musique Prélude
LA PLANCHE

25 élèves

Siège de l'activité : La Planche

Date de création : 1981

Pas d'IMS

Statut équipe pédagogique : 3 animateurs

ÉCOLES DE MUSIQUE RESSOURCE

L'école de musique Artissimo
CLISSON

308 élèves

Siège de l'activité : Clisson et Maisdon sur
Sèvre

Date de création : 2002

Missions extérieures :

IMS* : Clisson, Maisdon sur Sèvre, Gétigné,
Saint Hilaire, Saint Lumine de Clisson,
Monnières, Boussay, Gorges

RAM : Agglomération Clisson Sèvre et Maine

LYCEE Charles Peguy Gorges

Statut équipe pédagogique : 18 Professeurs

1 directrice 32h hebdo

Projet établissement

Projet pédagogique

L'école de musique SOL EN VIGNE
Effectifs 2019/2020

305 élèves

Siège de l'activité : Haie Fouassière /
Chateau thébaud / Haute Goulaine

Date de création : NC

Missions extérieures

IMS* : Chateau Thebaud / st Fiacre / La
Haie Fouassière / Haute Goulaine

Statut équipe pédagogique : 21

Professeurs

Poste de direction : vacant

Projet établissement

Projet pédagogique

L'école de musique Boussay
BOUSSAY

32 élèves

Siège de l'activité : Boussay

Date de création : NC

Pas d'IMS

Statut équipe pédagogique : 5
animateurs

* IMS : interventions en milieu scolaire , élémentaires

* RAM : relais assistante maternelle

LES LOCAUX

	AIGREFEUILLE Music en Maine	VEILLEVIGNE Mélodie	CLISSON Artissimo	La HAIE FOUASSIERE Sol en Vigne	BOUSSAY	LA PLANCHE Prélude
Nbre salle de cours	5	4	10	10	2	1
dont						
Locaux partagés avec d'autres associations			5 maison des associations clisson	3		Oui bâtiment associatif regroupant : bibliothèque / espace jeune / musée de la chanson
Nbre salles pratiques collectives	2		3	3		
Locaux adaptés	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Salles délocalisées	OUI depuis 2019 Remouillé (cours piano)	NON	OUI 2 Maisdon sur sèvre	Château thébaud la Haye Fouassière Haute Goulaine	NON	NON
Parc instrumental	Non	Non	Non	Oui	NC	NC

LES TARIFS

Sol en vigne Haie Fouassière	Artissimo Clisson	Mélodie Veillevigne	Music en Maine Aigrefeuille	Boussay	Prélude La planche
de 136 € à 843€,	De 60 à 850 €	de 150€ à 1000€	de 85 € à 730€,	de 65 € à 570€,	De 100 à 430 €

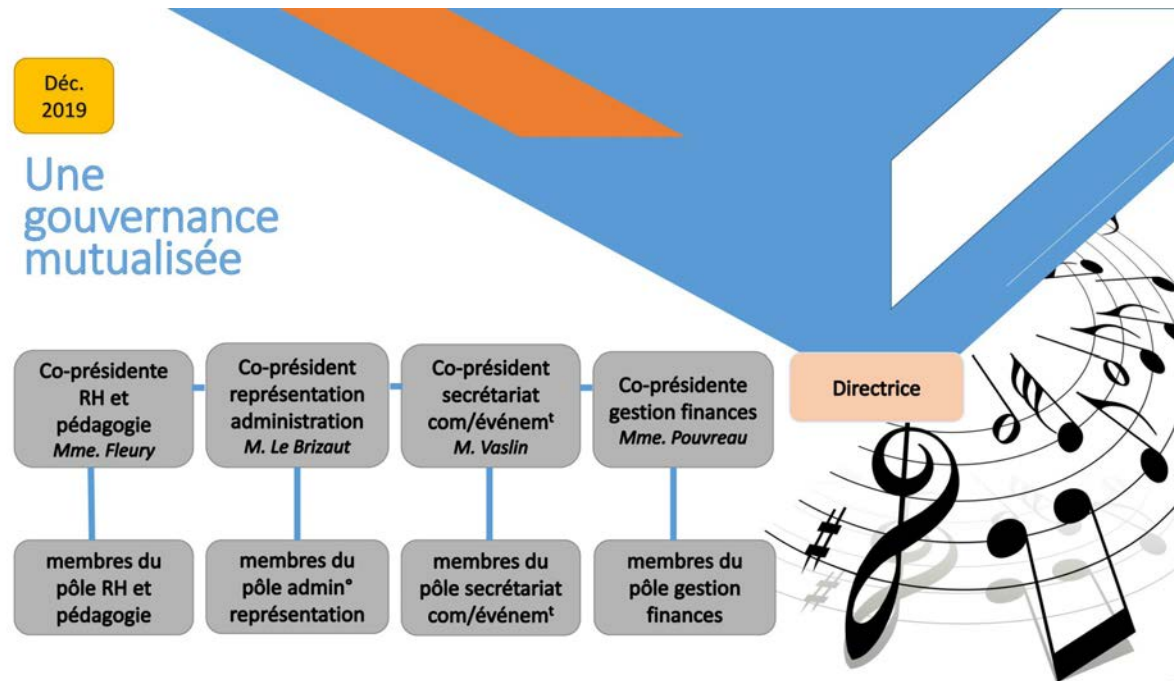
MUTUALISATION DES ENSEIGNANTS

Sol en vigne Haie Fouassière	Artissimo Clisson	Mélodie Veillevigne	Music en Maine Aigrefeuille	Boussay	Prélude La planche	Professeurs résidant sur agglomération clisson sèvre et maine ou communes limitrophes
Batterie Professeur diplômé DE statut professeur		Batterie Professeur diplômé DE statut professeur		Batterie Professeur diplômé DE statut animateur		oui
	Batterie atelier percu Professeur diplômé DUMI statut professeur	Batterie atelier percu Professeur diplômé DUMI statut professeur				Oui
	Piano statut professeur		Piano statut animateur			oui
	Violoncelle Eveil Professeur diplômé DUMI statut professeur			Violoncelle Eveil Professeur diplômé DUMI statut animateur		non

	Saxo Statut professeur			Saxo statut animateur	Saxo statut animateur	oui
	Guitare Professeur diplômé DE statut professeur	Guitare Professeur diplômé DE statut professeur				oui

MODE DE GOUVERNANCE DE CHAQUE STRUCTURE

Sol en Vigne EMR



est maintenant une association dirigée par 2 co-présidentes et 2 co-présidents.

Ce choix de modifier le mode de gouvernance a été motivée par l'absence de président depuis le mois de septembre. Aussi, en Assemblée Générale Extraordinaire puis en Conseil d'Administration, il a été voté et approuvé ce nouveau mode de fonctionnement

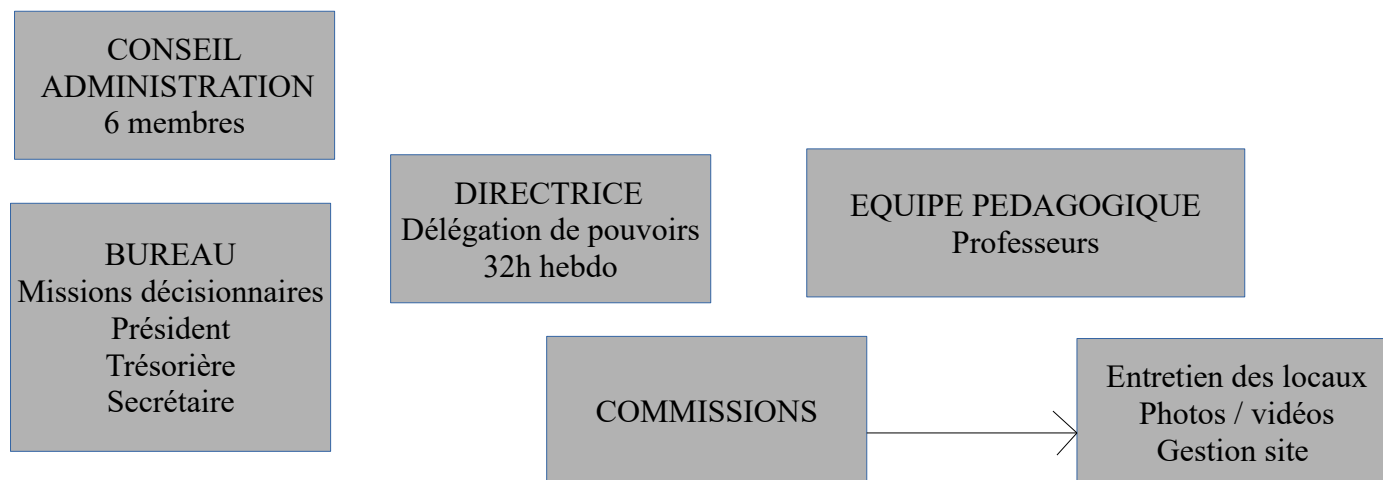
qui est le représentant légal de l'Association ?

- quels pouvoirs et pour quel coprésident ?
- que se passe-t-il en cas d'empêchement d'un des coprésidents ?
- quelles délégations de pouvoirs ? et pour qui ?
- quid d'une concurrence des coprésidents ? Ne risquent-ils pas de prendre des décisions incohérentes ?

Ces schémas ayant vocation à se développer dans un contexte de désengagement bénévole et de perception d'une responsabilité grandissante des dirigeants associatifs, il suppose un travail en amont de réflexion et d'arbitrage et une capacité à exprimer dans des statuts clairs les choix effectués.

Démission du poste de direction ; poste du directeur dans la nouvelle configuration du territoire ? Poste vacant de février 2020 à sept 2020

Artissimo EMR CLISSON/MAISDON SUR SEVRE

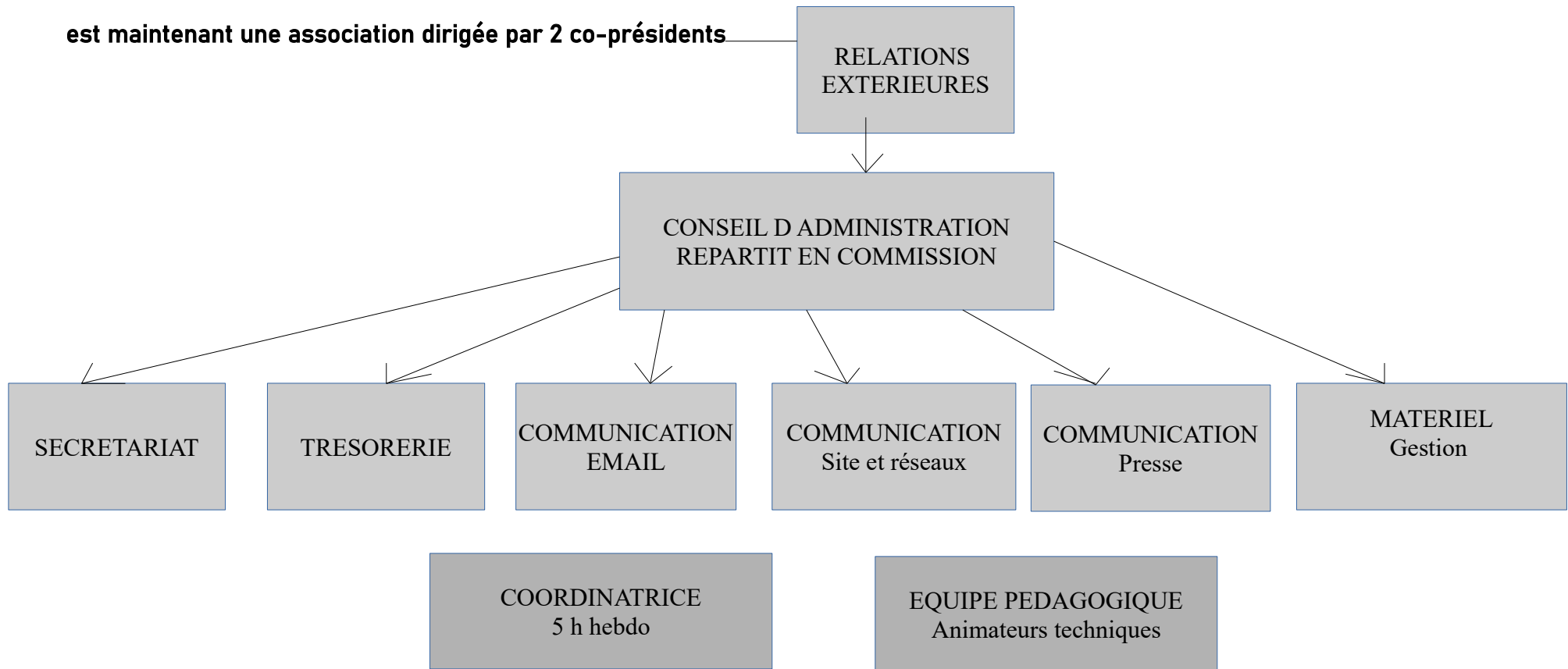


Année	Président	Trésorier
2019/2020	Philippe Letourneau	Michèle Porcher
2018/2019	Philippe Letourneau	Michèle Porcher
2017/2018	Philippe Letourneau	Michèle Porcher
2016/2017	Philippe Letourneau	Michèle Porcher
2015/2016	Philippe Letourneau	Michèle Porcher
2014/2015	Virginie Diard	Brigitte Sauvion
2013/2014	Vincent Corbes	Emmanuelle Devanne
2012/2013	Samuel Pasquier	Vincent Corbes
2011/2012	Samuel Pasquier	Vincent Corbes
Membres du Bureau stable mode de gouvernance « décisionnaire » pour les membres du CA		Identification permanente de nouveaux administrateurs/trices

Musique en Maine LIM AIGREFEUILLE

Ce choix de modifier le mode de gouvernance a été motivée par la démission de la présidente (2018)

est maintenant une association dirigée par 2 co-présidents



Une gouvernance partagée.
Suppose un travail en amont de réflexion et d'arbitrage et une capacité à exprimer dans des statuts clairs les choix effectués.

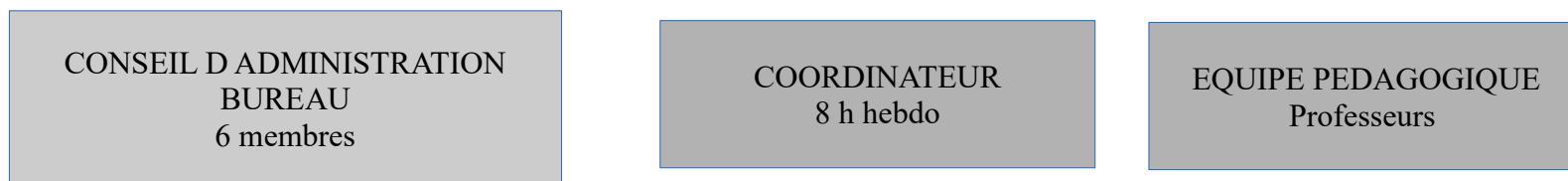
Des bénévoles usés
fragilité à court moyen terme

Mélodie LIM VEILLEVIGNE

2017/2018 : démission de la Présidente et renouvellement membres du CA

août 2018 :L'association de musique Mélodie se dote d'un nouveau bureau, composé de six membres.

Déc 2019 : Les membres du nouveau bureau ne souhaitent pas continuer et renouveler leur mandat.



Les bénévoles sont épuisés ; une gestion trop lourde

Fragilité à court et moyen terme.

Prélude pratique en amateurs LA PLANCHE

Bureau / Membre : 1 présidente



Boussay pratique en amateurs

PRESIDENT

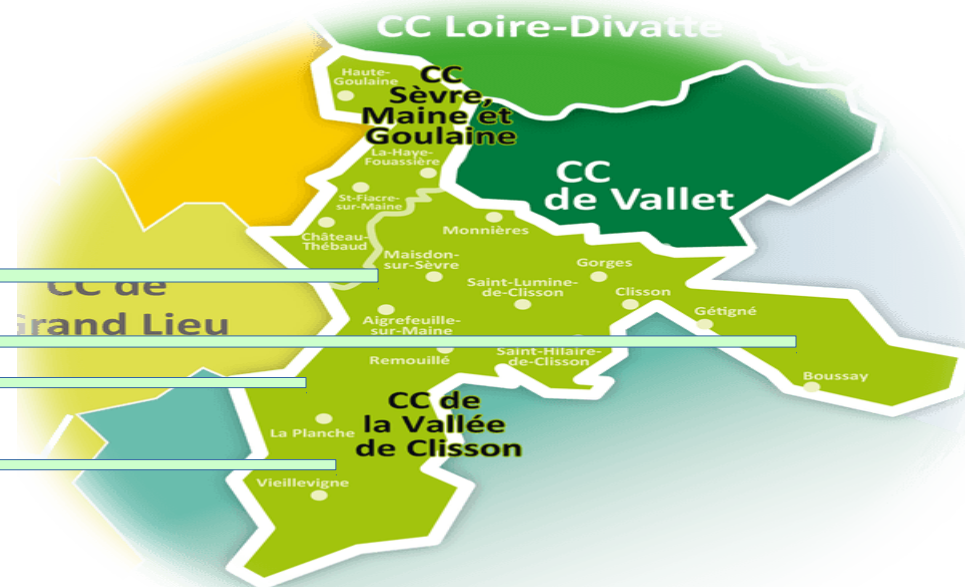
CONSEIL D ADMINISTRATION

EQUIPE PEDAGOGIQUE
Animateurs techniques

les transmissions d'informations étant non communiquées, base article de presse Ouest France 13 février 2019

« La structure veut créer une seule école avec trois autres établissements du vignoble, tout en conservant les cours dans chacune des quatre communes et proposer un projet de fusion avec les écoles de la Planche, Aigrefeuille, et Vieillevigne »

Incohérence géographique / cohérence territoriale
Déplacement et circulation des habitants à l'intérieur
Du territoire ..



ETAT DES DÉMARCHES DE RAPPROCHEMENT

AIGREFEUILLE / Music en Maine VEILLEVIGNE / Mélodie BOUSSAY La PLANCHE / Prélude	2019 : projet de fusion tout en conservant les cours dans chacune des quatre communes
AGGLOMERATION CLISSON SEVRE ET MAINE	janvier 2020 : commande d'un projet pédagogique commun. 2020 : l'Agglomération va financer une étude concernant les possibilités de rapprochement des écoles de Boussay / Aigrefeuille / Vieillevigne / La Planche ; une enveloppe de 5 000 €
LA HAIE FOUASSIERE / Sol en vigne	Déc 2018 : Démission du coordinateur Oct 2019 : Les membres du Conseil d'Administration demande la démission du Président dec 2019 : un membre du CA prend en charge la direction en interim. Arrêt mission janvier 2020 janvier 2020 : nouveau mode de gouvernance / 4 co présidents et non renouvellement de la mission direction en intérim recrutement directeur : offre emploi à Pôle Emploi février 2020 : rapprochement des deux écoles ressources actés pour le remplacement du poste de direction, l'Agglo prend la main pour le recrutement : <ul style="list-style-type: none"> • Recruter un fonctionnaire territorial , sous forme de CDI 80 % direction et 20 % pour aide au rapprochement. Catégorie A/B
AGGLOMERATION CLISSON SEVRE ET MAINE	Incitation à rencontrer Artissimo ; rapprochement Agglomération propose de recruter un agent territoriale cadre A/B pour la rentrée de septembre 2020 80 % tps direction sol en vigne et 20 % prépa rapprochement avec Artissimo
CLISSON / Artissimo	Rencontre école de musique Boussay : refus de rapprochement avec artissimo Février 2020 : Rapprochement avec la structure sol en vigne acté Nos attentes dans un projet de rapprochement : <ul style="list-style-type: none"> • renforcer la cohérence territoriale • atteindre une taille critique pour améliorer la performance de la structure et développer l'offre de services • répondre aux enjeux financiers
AGGLOMERATION CLISSON SEVRE ET MAINE	NC

Les comptes rendus divers et retour des écoles et Agglo ne sont pas communiqués.

SYNTHESE

OPPORTUNITES

Fusion des deux communautés de communes

Réflexions sur l'évolution de l'enseignement artistique

- projet pédagogique

Égalité d'accès à une pratique artistique de la musique

Harmonisation des tarifs

une dynamique de transversalité à construire

MENACES

La prise en compte des réalités de déplacement des habitants à l'intérieur de l'agglomération,

Les limites d'une gestion bénévole

locaux insuffisants et inadaptés à l'enseignement musical

la réflexion pédagogique, parent pauvre

L'absence de concertation

pas de comité technique mis en place ; (acteurs concernés à définir)

LA POPULATION

Densité de la Population **Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale – 2016*

Libellé	Densité de population (hab/km ²)	Population
Aigrefeuille-sur-Maine	258,1	3 763
Boussay	99,5	2 632
Château-Thébaud	170,5	3 007
Clisson	622,6	7 035
Gétigné	151,1	3 621
Gorges	288,1	4 543
La Haie-Fouassière	393,6	4 648
Haute-Goulaine	279,5	5 755
Maisdon-sur-Sèvre	166,6	2 908
Monnières	222,8	2 179
La Planche	106,9	2 610
Remouillé	88,8	1 899
Saint-Fiacre-sur-Maine	198,7	1 186
Saint-Hilaire-de-Clisson	123,1	2 268
Saint-Lumine-de-Clisson	115,5	2 109
Vieillevigne	76,5	3 961

Une forte attractivité sur les communes : Clisson, et Haute Goulaine

POPULATION PAR TRANCHE D AGE *Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale – 2016

Catégorie	Nombre	%
	CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	CA Clisson Sèvre et Maine Agglo
0 à 14 ans	11 944	22,1
15 à 29 ans	7 985	14,8
30 à 44 ans	11 577	21,4
45 à 59 ans	11 166	20,6
60 à 74 ans	7 470	13,8
75 ans ou plus	3 983	7,4
Total	54 125	

La part de retraités est importante ; réflexions à avoir autour d'un panel d'offre en direction des populations retraitées actives et des seniors.

POPULATION PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Catégorie	15/24 ANS		15/24 ANS		25/54 ANS		25/54 ANS		55 ANS OU PLUS		55 ANS OU PLUS	
		%		%		%		%		%		%
	2011		2016		2011		2016		2011		2016	
Agriculteurs exploitants	0	0,0	15	0,3	409	1,9	381	1,7	96	0,8	85	0,6
Artisans, commerçants, chefs entreprise	12	0,2	45	0,8	1 134	5,2	1 385	6,3	180	1,4	231	1,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	37	0,7	30	0,5	2 753	12,7	3 143	14,3	332	2,6	494	3,4
Professions intermédiaires	435	8,3	417	7,3	5 885	27,2	6 357	28,9	556	4,4	683	4,7
Employés	836	61,0	738	13,0	5 293	24,5	5 133	23,4	717	5,6	937	6,4
Ouvriers	1 068	20,5	1 093	19,2	5 223	24,2	4 748	21,6	631	4,9	754	5,2
Retraités	0	0,0	0	0,0	72	0,3	35	0,2	9 415	73,9	10 712	73,7
Autres personnes sans activité professionnelle	3 342	58,8	3 342	58,8	854	3,9	778	3,5	821	6,4	636	4,4
Total	5 680	100,0	5 680	100,0	21 623	100,0	21 960	100,0	12 748	100,0	14 532	100,0

18,22% de la population active appartient Cadres et professions intellectuelles supérieures, et en augmentation
40,9 % à une catégorie socio-professionnelle intermédiaire. 42,8 % à une catégorie employés / 46 % ouvriers

LES PARTENAIRES FINANCEURS

LE DEPARTEMENT LOIRE ATLANTIQUE / UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

PLAN DEPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS ET DES PRATIQUES ARTISTIQUES EN AMATEUR Le nouveau dispositif départemental (2018/2023) porte principalement sur le soutien à l'effort de structuration des écoles de musique et à l'ambition de permettre à chacun une pratique amateur autonome et de qualité. A cette fin, il s'attache à favoriser le développement cohérent des enseignements et pratiques artistiques sur le territoire départemental.

Présentation synthétique du soutien aux écoles de musique

LIEUX D INITIATION MUSICALE Critères d'entrée dans le dispositif	ECOLES DE MUSIQUE RESSOURCE critères spécifiques liés à la structuration
100 élèves musiciens minimum 5 pratiques instrumentales 1 offre de pratique collective hors chorale adulte 6h de direction ou coordination projet d'établissement nouveaux professeurs diplômés	300 élèves musiciens minimum 10 disciplines instrumentales 3 offres de pratiques collectives 17h30 de direction 12h de fonction administrative projet d'établissement 30 % de professeurs ou d'heures diplômé(es)
CALCUL DE LA SUBVENTION 40 € par heure hebdomadaire * - instrument ou chant en cours individuel/binôme - formation musicale - MAO 130 € par heure hebdomadaire * - instrument ou chant à partir de 3 élèves - éveil / initiation, découverte instrumentale - encadrement des ensembles mono instrumentaux 160 € par heure hebdomadaire * - pratiques collectives	CALCUL DE LA SUBVENTION 80 € par heure hebdomadaire * - instrument ou chant en cours individuel/binôme - formation musicale - MAO 280 € par heure hebdomadaire * - instrument ou chant à partir de 3 élèves - éveil / initiation, découverte instrumentale - encadrement des ensembles mono instrumentaux - interventions en milieu scolaire, sur temps scolaire, assurées par un(e) DUMISTE 320 € par heure hebdomadaire * - pratiques collectives - orchestre au collège - enseignement adapté à destination de personne en situation de handicap

<p>L'agglomération Clisson Sèvre et Maine s'est engagée dans la préfiguration d'un projet culturel de territoire.</p> <p>La préfiguration du PCT (projet culturel de territoire) : Favorisera le développement d'une offre d'enseignement artistique et de pratique collective en amateur de qualité, au service de la population, dans le domaine de la musique.</p> <p>A ce titre elle va financer une étude concernant les possibilités de rapprochement des écoles de Boussay / Aigrefeuille / Vieillevigne / La Planche ; une enveloppe de 5 000 €</p> <p>Le renouvellement du plan départemental s'attache à favoriser le développement cohérent des enseignements et pratiques artistiques sur le territoire et ainsi instaurer une offre territoriale plus structurée. Les critères et modes de financement des écoles de musique ont été ajustés</p> <p>L'incitation à la professionnalisation prévoit la création d'un poste secrétaire administratif pour mise en œuvre au plus tard à partir de l'année scolaire 2021-2022 .</p> <p>Une opportunité de mutualisation inter écoles.</p> <p>Définition de nouveaux parcours pédagogiques garants d'une ouverture au plus grand nombre</p> <p>Instaurer une cohérence entre les différentes structures dans un souci d'articulation et de mise en synergie des priorités portées par chacun</p>	<p>Décisions politiques</p> <p>fragilité des structures LIM et Hors catégories</p> <p><u>nécessitera :</u> des échanges régulières, temps de réflexion partagée , en lien avec les acteurs concernés , restant à définir.</p> <p>la création d'un poste secrétaire administratif pour une mise en œuvre 2021, et de déterminer le financeur, Agglomération ou interne à chaque structure ?</p>
--	--

CARTOGRAPHIE EQUIPEMENT CULTUREL AGGLOMERATION

LIEUX DE DIFFUSION ÉQUIPÉS

Communes	Salles	Jauge accueil publique
BOUSSAY	Les orchidées	180
CLISSON	Espace st jacques	110
	<p>en construction salle multifonction : Située sur l'axe routier Clisson/Gétigné, destinée prioritairement pour des événements festifs, cet équipement sera proposé à la location pour les particuliers, Associations et les entreprises, notamment dans le cadre de mariage, fêtes familiales, représentations, séminaires ou conférences.</p> <p>Ponctuellement, pourra en fonction des besoins, accueillir des spectacles.</p>	
GETIGNE	espace Bellevue	400 à 800
GORGES	Stella Auditorium	350
	Stella poche	74
HAUTE GOULAINÉ	Le Quatrain (pôle danse du département)	216 à 1200
LA HAYE FOUASSIERE	Salle Sevria	176

SYNTHÈSE

OPPORTUNITÉS

- Fusion et naissance nouvelle entité : Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine
 - politique concertée en matière de développement culturel
- Attractivité du territoire et croissance démographique
- De nombreuses structures scolaires sur le territoire
- Enjeux financiers
- Harmonisation des tarifs
- Égalité d'accès à la pratique artistique musique
- réflexions sur l'évolution de l'enseignement artistique partagée
 - projet pédagogique

MENACES

- budget de fonctionnement très disparate
- politique de rapprochement non partagée
 - l'Agglomération Clisson Sèvre et Maine, ne se positionnera pas sans concertation entre les différentes structures.
 - **Sans l'intervention de l'Agglomération, aucune solution pour permettre aux écoles de poursuivre leurs activités sur le mode associatif de manière pérenne**
- Locaux insuffisants et inadaptés à l'enseignement musical

ÉTAT DES LIEUX

Pôle MAISON SUR SEVRE

- 2 salles attribuées sur le site de Maisdon sur Sèvre



Pôle CLISSON

- 8 salles attribuées sur le site de Clisson.



ÉTAT DES LIEUX

ARTISSIMO

1971 La ville de Clisson bénéficie de deux structures écoles de musique :

- une fédérée par l'harmonie municipale
- l'autre existait en tant qu'association loi 1901

1998 : la mairie de Clisson impose une union entre ses deux structures. L'école de musique devient « Clisson et sa Vallée » rémunérant ses salariés suivant un calcul estimé sur les pratiques existantes des différentes écoles de musique associative du territoire de la vallée de Clisson.

1999 : l'application de l'avenant 46 de la convention collective devient obligatoire, structurant ainsi les conditions d'emploi des professeurs de musique, mais nécessitant aussi des moyens financiers plus élevés.

Janvier 2001

Le district de la Vallée de Clisson devient Communauté de Communes de la Vallée de Clisson

Située au sud-est de la Loire-Atlantique, au cœur du Vignoble de Nantes et son célèbre Muscadet, la Vallée de Clisson regroupe 12 communes et compte plus de 39 000 habitants. Ce territoire idéalement situé entre Nantes, La Roche sur Yon et Cholet bénéficie d'un cadre de vie préservé, d'un dynamisme économique réel avec plus de 2 500 entreprises et d'une attractivité touristique reconnue avec son patrimoine médiéval et italianisant, ses rivières – La Sèvre et la Maine – et son Vignoble.

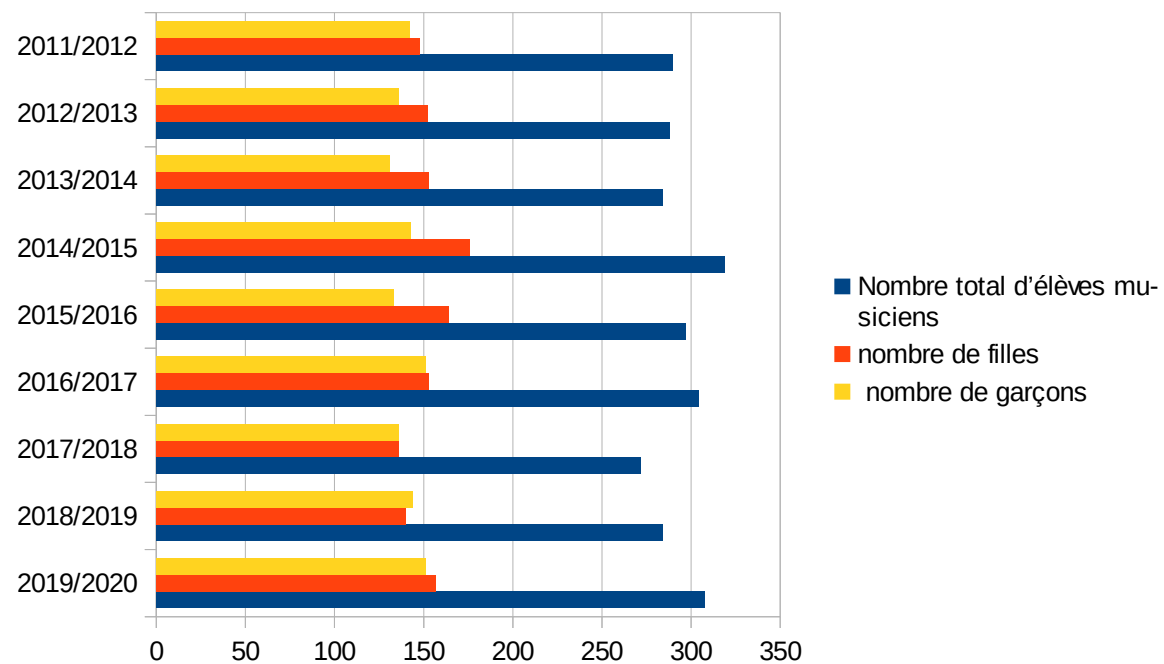
Le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, composé de 12 communes : Clisson, Getigné, Gorges, Boussay, Monnières, Maisdon sur Sèvre, Aigrefeuille, La Planche, Vieillevigne, Remouillé, St Hilaire de Clisson, St Lumine de Clisson

2001/2002 : Les membres du Conseil d'Administration démissionnaires notifient la fin du fonctionnement de l'école de musique Clisson et sa Vallée. Recherche de solutions pour pérenniser l'association en rencontrant d'autres écoles de musique similaires situées sur le territoire de la Communauté de Communes, dans le but d'étudier leurs fonctionnements, et de permettre à la structure de fonctionner avec une vision à court terme.

2002 : fusion avec l'école de musique de Maisdon sur Sèvre, (40 élèves).

L'école de musique « Clisson et sa Vallée » devient **ARTISSIMO**

Evolution des effectifs



Des effectifs relativement constants

Un seuil d'effectif fragile interrogeant sur la pérennité de la structure

Provenance des élèves

Année	Clisson	Gétigné	Gorges	Aigrefeuille	Remouillé	Boussay	Maisdon	Monnières	St Hilaire de Clisson	St Lumine de Clisson	Vieillevigne	La haye fouassière	Châteaubaud	St fiacre	Hors agglomération
2019/2020	132	27	42	2	2	1	24	7	17	15	0	2	3	1	33
2018/2019	126	26	41	2	2	0	26	8	13	16	0				12
2017/2018	125	20	37	1	0	0	25	9	17	16	0				9
2016/2017	135	23	38	0	0	2	36	12	18	13	0				26
2015/2016	131	29	35	0	1	5	35	7	9	11	1				33
2014/2015	132	29	51	1	0	3	32	10	9	11	1				40
2013/2014	121	27	35	1	0	2	36	14	6	8	1				33
2012/2013	132	24	36	0	0	0	38	14	10	6	1				28
2011/2012	121	21	36	1	0	3	33	21	7	9	1				54

Grand nombre d'adhérents en provenance de Clisson, pôle principal d'activité
La prise de compétence Agglomération a permis une politique tarifaire harmonisée à l'ensemble de la population de l'Agglomération.

Réflexion à avoir sur la création d'un équipement pouvant accueillir de nouveaux élèves

Répartition par tranche d'âges

Année	Moins de 5 ans	De 5 à 9 ans	De 10 à 14 ans	De 15 à 18 ans	De 19 à 24 ans	Plus de 25 ans
2019/2020	17	74	104	29	1	83
2018/2019	21	67	99	27	2	68
2017/2018	14	83	102	22	0	51
2016/2017	12	82	111	33	1	64
2015/2016	12	81	108	34	0	62
2014/2015	35	60	117	34	3	70
2013/2014	10	65	110	33	3	63
2012/2013	16	74	91	45	2	61
2011/2012	11	65	98	43	6	67

L'offre à destination des + de 25ans

Met en exergue la nécessité de réfléchir à l'offre public 19/24 ans.
Parcours à la carte ?

L'offre d'enseignements

Classe INSTRUMENTALE

	piano	Guitare acoustique	Guitare électrique	Guitare basse	Flûte traversière	Violon	Harpe	Clarinette	Saxophone	Violoncelle	Batterie	Trompette	Tuba	Accordéon chromatique	Vielle à roue	Corne
2019/2020	43	29	8	3	10	22	6	2	6	5	26	5	0	4	5	0
2018/2019	44	34	2	4	10	18	4	2	6	4	25	5	1	6	5	0
2017/2018	42	38	4	3	11	22	4	6	6	4	21	5	1	9	3	1
2016/2017	48	35	9	3	13	22	5	5	7	3	21	7	1	7	3	1
2015/2016	48	43	4	/	15	16	4	3	10	4	23	5	1	7	4	2
2014/2015	48	49	/	/	15	22	5	3	8	7	28	5	1	5	3	2
2013/2014	43	42	2	/	14	18	7	5	11	7	18	4		4	/	/
2012/2013	37	41	6	/	17	16	8	4	14	9	26	3	1	5	/	/
2011/2012	39	47	/	/	15	13	4	4	15	6	23	3	1	13	/	

La bonne diversité des disciplines proposées permet globalement de répondre à la multiplicité des demandes.

La priorité doit être donnée au renforcement des disciplines comptabilisant moins de 10 élèves

Pratiques COLLECTIVES

ATELIERS		2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Musiques actuelles		56	50	51	41	30	37	22	24	35
Musiques Trad'		16	13	18	22	11	19	21	22	13
Vielle à Roue									NOUVEAU	12
Percussions Afrique de l'ouest		19	11	12	12	7	12	12	7	12
Orchestre à Cordes		11	10	18	15	16	15	15	12	8
Chœur enfants		19	13	9	10	12	11	18	14	12
Chorale Adulte		24	24	24	17	18	26	24	24	21
Ensemble Guitares								NOUVEAU	5	7
Musique Ancienne								NOUVEAU	6	7
Ensemble à géométrie variable		/	/	18	29	39	35	37	92	6

La pratique collective au cœur du projet d'établissement

renforcer les pratiques collectives en proposant des parcours à la carte.

Répartition des effectifs par offre d'enseignement / de pratique

	Nombre d'élèves																	
	- 18 ans	Adultes	- 18 ans	Adultes	- 18 ans	Adultes	- 18 ans	Adultes	- 18 ans	Adultes	- 18 ans	Adultes	- 18 ans	Adultes	- 18 ans	Adultes	- 18 ans	Adultes
	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020									
EVEIL	27	/	21	/	16	/	25	/	23	/	23	/	28	/	33	/	39	/
Eveil musique et danse	<i>Atelier non ouvert</i>		19		16		20		18		13		13		6	/	8	
Instrument seul	16	1	8	15	14	5	17	5	7	9	6	5	6	4	5	9	14	12
Formation musicale seule	1	/	/	/	1	/	/	/	/	/	1	/	1	/	/	/	1	/
Pratiques collectives seules	23	53	19	47	15	51	8	49	15	48	12	48	21	34	21	56	17	67
Instrument + formation musicale			46		60	/	70		67	/	95		54	/	14	0	28	1
Instrument + pratiques collectives	101	14	102	11	88	8	79	5	43	6	53	8	38	5	88	5	107	5
Instrument + formation musicale + pratiques collectives					10	/	40	1	59	/	20	/	53	/	47	0	9	/

L'évolution et la structuration du projet pédagogique met en exergue

instrument seul intègre : classe technique vocale (ouverture 2019)
publics en situation de handicap (parcours à la carte)

Classe trop jeune pour intégration divers ateliers
- perspective : ouvrir un atelier chant « ensemble vocal » en complément du cours individuel

Les interventions extérieures

➤ Collège privée Immaculée Conception La Salle Clisson

- 2013/2014 : mise en œuvre du dispositif classe option musique, 18 élèves classe 6ème
- 2014/2015 29 élèves classe 6ème et 5ème
- 2015/2016 39 élèves classe 6ème/5ème/4ème
- 2016/2017 49 élèves classe 6ème/5ème/4ème/3ème
- 2017/2018 29 élèves classe 6ème/5ème/4ème/3ème
- 2018/2019 31 élèves classe 6ème/5ème/4ème/3ème
- 2019/2020 arrêt du dispositif, autres orientations pour le collège privée

➤ Lycée privée Charles Peguy Gorges

- 2016/2020 : sensibilisation à l'apport de la musique pour classe 1ère et Terminale bac pro services à la personne / et bac pro ventes

96 élèves à bénéficier des interventions.....23h année scolaire

➤ Ecoles primaires privées et publics

- 2012/2013 : mise en œuvre du dispositif IMS (intervention en milieu scolaire)

2012/ 2020 : Intervention sur 8 communes : Clisson, Gorges, Monnières, St Lumine de Clisson, St Hilaire de Clisson, Boussay, Getigné, Maisdon sur Sèvre.

➤ Relais assistante maternelle Agglomération Clisson Sèvre et Maine

- 2014/2020 : interventions éveil musique auprès groupe enfants et assistante maternelle, service petites enfance.

➤ ESAT bio cat Gétigné Etablissement et Service d'Aide par le travail

- 2018/2019 : interventions musique publics porteurs de handicap
- 2019/2020 : ARRET DU DISPOSITIF , changement d'orientation de l'Apeï ; inclusion

LES PARTENAIRES SAISON CULTURELLE

Mairie de Clisson : mise à disposition gracieuse de salle pour restitution espace st jacques clisson et prise en charge sonorisation fête de la musique.

Mairie de Gorges : mise à disposition de salles pour restitution audition.

Mairie de Maisdon sur Sèvre : mise à disposition gracieuse de salles pour restitution audition./ participation frais ménage

Mairie de Gétigné : mise à disposition gracieuse d'occupation de chapelles pour restitution audition.

Médiathèque clisson : restitution / partenariat

Animaje centre socio culturel : prise en charge sonorisation fête de la musique

Hellfest : places à prix réduit pour adhérents

partenariat restitution 2016/2017 : master class Pastor of muppets

2015/2016 : participation chœur enfants et élèves formation musicale GHOST

Partenariat soumis à la demande des divers groupes programmés

Perspective : 2020 et en cours d'élaboration : participation au OFF Hellfest, LECLERC CLISSON (atelier métal artissimo)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE et ADMINISTRATIVE

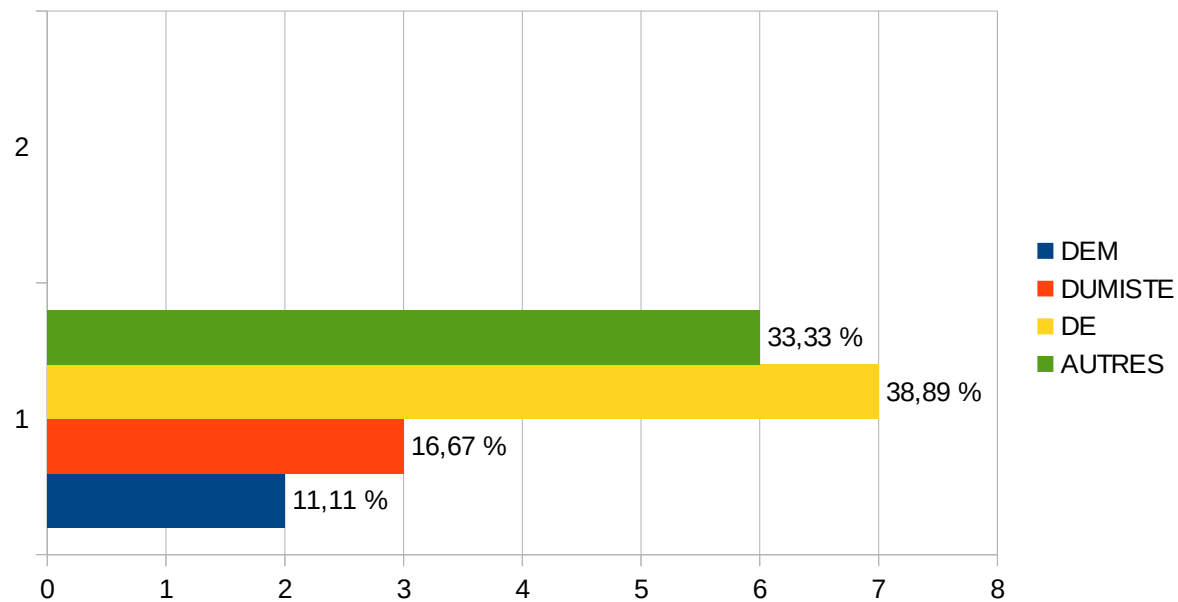
DIRECTION :

- 32 h hebdomadaires
- délégation de pouvoirs

Année	Nbre heures	statut
2019/2020	32h	Directrice délégation de pouvoirs
2018/2019	32h	Directrice délégation de pouvoirs
2017/2018	32h	Directrice délégation de pouvoirs
2016/2017	32h	Directrice délégation de pouvoirs
2015/2016	30h	directrice
2014/2015	29,25	directrice
2013/2014	29,15	coordinatrice
2012/2013	28h	coordinatrice
2011/2012	17h30	coordinatrice

PROFESSEURS

- 16 salariés CDI soit 6 ETP (équivalent temps plein)
- 3 salariés CDD



Définitions :

DEM : Diplôme d'étude musicales

DUMI : Diplôme universitaire de musiciens intervenants

DE : Diplôme d'État

Année scolaire	Nbre de professeurs	Nbre heures total hebdomadaire de cours	statut	Pourcentage diplôme en lien avec le schéma départemental (dumi / DE)	
2019/2020	16 3	158,84	Professeur CDI Professeur CDD	55 %	Mise en place CSE (remplacement DP ,délégué du personnel)
2018/2019	16 1	123,51	Professeur CDI Professeur CDD (remplacement arrêt longue durée)	30 %	Délégué du personnel 1 titulaire
2017/2018	16 1	123,23	Professeur CDI Professeur CDD	30 %	Délégué du personnel 1 titulaire
2016/2017	17	140,98	Professeur CDI	+ 50 %	Délégué du personnel 1 titulaire / 1 suppléant
2015/2016	19	141,88	Professeur CDI	+ 50 %	
2014/2015	18	148,59	Professeur CDI	+ 50 %	
2013/2014	21	137,83	Professeur CDI	+ 50 %	
2012/2013	21	124,25	Animateur technicien CDI	+ 50 %	
2011/2012	18	150,65	Animateur technicien CDI	30 %	

PROJET PÉDAGOGIQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE ARTISSIMO

2019 /2020

INTRODUCTION

l'école de musique Artissimo, est une structure associative ayant pour mission l'enseignement et l'accompagnement des pratiques musicales sur le territoire de l'agglomération Clisson Sèvre et Maine

Les objectifs étant :

- S'ouvrir à des publics divers, d'origines socioprofessionnelles, d'âges, de goûts, d'habitudes culturelles et de motivations différents : cursus variés tenant compte de la nature de la demande
- Proposer un enseignement diversifié en l'ouvrant à l'ensemble des expressions artistiques d'aujourd'hui
- Mettre l'accent sur la pratique collective,
- Contribuer à la réduction des inégalités,
- Favoriser la rencontre interculturelle,
- Encourager la création et favoriser la démarche d'invention,
- Renforcer les liens avec les établissements scolaires,
- Globaliser la formation en créant des liens avec d'autres arts

Le schéma d'orientation de l'enseignement musical, le nouveau schéma départemental, incitent à un renouvellement de l'approche pédagogique et interrogent alors les nouvelles missions confiées à l'équipe pédagogique enseignante.

Afin de répondre aux attentes, et après deux années de balbutiement, l'école de musique Artissimo formalise par le biais du projet pédagogique la mise en œuvre de la **pédagogie de groupe** *, qui nécessitera :

1. mieux identifier les compétences à développer chez les élèves,
2. d'adapter nos approches pédagogiques ,
 - repenser l'enseignement musical de manière plus globale, transversale et collégiale et libérer davantage les espaces d'expérimentation, de création et d'initiative en tenant compte de l'existant, ainsi que des moyens spécifiques liés à notre école.
3. accepter de remettre en question certaines de nos habitudes, parfois nos certitudes, et décider que le fonctionnement de notre école se doit d'évoluer.
4. accepter l'idée que chacun, dans l'équipe des enseignants, est responsable de l'ensemble de la formation des élèves et devra donc donner son avis, s'impliquer, évaluer, et le cas échéant adapter ses compétences au service du projet collectif.
5. renforcer la posture professeur par le biais de formation.

Une conduite pas simple à élaborer mais fondamentale à l'évolution de l'école de musique Artissimo qui nécessitera pour l'ensemble de l'équipe enseignante une réelle appropriation du projet pédagogique et ainsi permettre d'être en mesure de transmettre, d'aiguiller, de conseiller

l'ensemble des familles adhérentes de l'école de musique.

l'école de musique Artissimo organise des dispositifs de sensibilisation des publics. Ceci comprend le travail en partenariat avec l'Éducation Nationale et l'action culturelle en lien avec les projets culturels du territoire Agglo Clisson, Sèvre et Maine.

Le projet pédagogique de l'école de musique Artissimo est établie conformément aux préconisations des textes de références concernant l'enseignement artistique :

- le schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement artistique du ministère de la Culture
- le schéma départemental
- la charte de l'enseignement artistique
- Perspectives : les instances de l'Agglomération devant définir un cahier des charges, en résonance avec le nouveau schéma départemental

Ce projet pédagogique est le fruit des différentes valeurs et préconisations indiquées dans les textes cités ci dessus, accompagné des réflexions produites par l'équipe pédagogique de l'école de musique et du projet associatif porté par les administrateurs de la structure ;
Pour répondre aux aspirations de chacun, l'école propose plusieurs parcours structurés.

**La pédagogie de groupe est un enseignement individuel de l'instrument qui s'appuie sur la présence du groupe et des relations qui s'y tissent : l'élan, la dynamique, l'énergie collective contribuent à la formation de chacun, à l'enrichissement de sa culture et de son intelligence musicale.*

PRINCIPES PÉDAGOGIQUES :

la pédagogie de groupe pour les cours instrumentaux

Apprendre ensemble. Impliquer les élèves dans le travail de l'autre, et ainsi favoriser l'écoute , le sens de l'autocritique, en instaurant une dynamique de groupe.

la pratique collective au cœur de l'apprentissage

l'élève met au service d'un groupe constitué des acquisitions individuelles

La pratique collective est l'élément fondamental du projet pédagogique. Elle permet de vivre les éléments constitutifs de la musique : écoute de l'autre, précision du rythme, justesse, recherche de la sonorité, .. Pratiquer la musique ensemble, c'est aussi apprendre à vivre ensemble.

la formation est globale

ateliers de pratique collective, cours d'instrument, culture musicale sont simultanément abordés, une formation riche et diversifiée.

CONCERTS, AUDITIONS, SPECTACLES, PROJETS ...

Les manifestations organisées par l'école de musique sont de véritables prolongements des cours:

- Comme musiciens sur scène, les élèves apprennent à maîtriser une prestation publique
- Comme public de concerts professionnels, les élèves sont amenés à rencontrer des artistes confirmés et se nourrissent de musiques de tous styles
- Pour les enfants des classes d'éveil, les concerts et auditions sont d'excellents rendez vous pour découvrir les différents instruments de l'école.

SALLES DE TRAVAIL

Sur demande, certaines salles de l'école peuvent être mises à disposition des élèves ponctuellement pendant les heures d'ouverture, et ainsi permettre de travailler son instrument individuellement ou en groupe.

LES FAMILLES

La mise en place des emplois du temps peut parfois être difficile à mettre en œuvre, de nombreux élèves participant à de multiples activités extra-scolaires.

Il nous est important d'informer les parents des enjeux liés au projet pédagogique, et ainsi répondre au souhait de voir les enfants motivés, et enthousiastes vis à vis de la pratique musicale

L'apprentissage de la musique nécessite une pratique régulière entre chaque cours dont la durée dépend de l'instrument, du niveau et de l'âge de l'élève. La présence des parents aux côtés de l'enfant est indispensable.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

Le projet pédagogique s'appuie sur le projet d'établissement qui est organisé en 6 missions

- l'enseignement
- les interventions en milieu scolaire
 - écoles primaires publiques et privées
 - lycée charles Peguy
- Les interventions petite enfance, relais assistante maternelle (RAM)
- l'accompagnement des pratiques amateurs
- l'action culturelle favorisant les rencontres professionnels / amateurs en lien avec notre projet d'établissement.

Ces différentes missions permettent à l'école de musique d'intervenir auprès de différents publics sur l'ensemble du territoire de l'agglomération Clisson Sèvre et Maine.

LES DISCIPLINES ARTISSIMO

18 disciplines instrumentales	11 disciplines collectives	7 disciplines culture musicale
<p>Instruments polyphoniques : guitare, piano, accordéon chromatique</p> <p>Instruments à cordes frottées : violon, violoncelle, harpe , vielle à roue</p> <p>Instruments à vent : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, tuba</p> <p>Instruments amplifiés : guitare basse, guitare électrique</p> <p>Percussions : batterie, djembé</p> <p>Technique vocale</p>	<p>Orchestre juniors</p> <p>Ateliers musique amplifiée</p> <p>Chœur enfants</p> <p>Chœur ados</p> <p>Orchestre à cordes</p> <p>Atelier musique traditionnelle</p> <p>Chorale</p> <p>Percussions africaines</p> <p>Ensemble guitare accompagnement</p> <p>Musique ancienne</p> <p>Vielle à roue</p> <p>Eveil enfants / parents</p>	<p>Jardin musical</p> <p>Eveil musical</p> <p>Initiation musical</p> <p>jardin musique et danse (binôme)</p> <p>Eveil musique et danse (binôme)</p> <p>Culture musicale</p> <p>Préparation option musique bac</p> <p>Soutien culture musicale</p>

Les nombreux ateliers de pratique collective interrogent la posture et présence scénique à avoir ou tenir devant un public en prévision de diverses restitutions

Perspectives 2020 /2021 : Interventions Danse et Musique (binôme) auprès des différents ateliers

Comment être à l'aise sur scène ?

Si la maîtrise des morceaux est fondamentale, la présence scénique est également un élément très important à prendre en compte.

Amener les élèves à découvrir comment ils fonctionnent sur le plan de la perception, du ressenti et de l'organisation motrice

Le geste, la musicalité, la présence...etc...

LES PARCOURS D APPRENTISSAGE

CYCLE D'ÉVEIL **Classe de MS à CP**

Accessible aux enfants de 4,5 ou 6 ans, l'éveil à la musique se déroule chaque semaine en séances collectives, par groupes de 12 enfants maximum d'une durée de 45 minutes.

<u>Moyenne Section</u>		<u>Grande Section</u>		<u>CP</u>	
sensibilisation à la musique par l'écoute, le chant, et la perception d'événements sonores construits		éveils par le jeu ; chansons, comptines, explorations de l'espace et du temps, jeux vocaux instrumentaux, jeux d'écoute et d'histoire permettant de découvrir des styles variés, et des instrumentations diverses, paysage sonore avec petites percussions (tambourins, claves, maracas etc..		chansons (à 1 ou plusieurs voix) jeux rythmiques corporels, (mémorisation maîtrise de la motricité), jeux de différenciation auditive (reconnaissance des timbres et paramètres sonores). Une attention particulière sera portée à la préparation au choix d'un instrument, écoute, présentation des familles instrumentales .	
JARDIN MUSICAL	45 minutes hebdomadaire	EVEIL MUSICAL	45 minutes hebdomadaire	INITIATION	45 minutes hebdomadaire
JARDIN MUSIQUE ET DANSE binôme de professeurs	45 minutes hebdomadaire	EVEIL MUSIQUE ET DANSE binôme de professeurs	45 minutes hebdomadaire		

PARCOURS D'ETUDE

CYCLE 1

une phase d'engagement dans une pratique musicale. Cette période dure entre 3 et 5 ans. L'évaluation de passage en cycle 2 se fera via le carnet de bord, et après avis professeurs et direction.

Objectif : .Acquérir les notions de base, par le biais de la pratique collective.

CE1 / CM2 pour les 1ère et 2ème année :	
Les notions de formation musicale sont intégrées aux cours d'instruments et aux pratiques collectives.	
PRATIQUE COLLECTIVE	INSTRUMENT
orchestre junior 1 à partir du CE1	1h par groupe de 3 hebdomadaire
orchestre junior 2 à partir du CM1	
à partir de la 3ème année	
Culture musicale + pratique instrumentale + pratique collective (facultative)	
Culture musicale : chanter, jouer, écouter, mémoriser, créer, improviser comprendre, lire, écrire, En séance collective de 15 personnes maximum, les élèves sont amenés à mettre en relation le corps, la voix, et l'oreille ; <i>à comprendre la construction et les subtilités d'une musique et à aborder l'improvisation.</i> durée des séances : 45 minutes hebdomadaire	

Pratique instrumentale :

Permet à chaque élève de se familiariser, d'approfondir puis de maîtriser la technique la connaissance et l'interprétation des répertoires liés à un instrument. Les séances se déroulent en petit groupe.

1 ^{er} cycle 2 premières années d'apprentissage	1h par groupe de 3, fréquence hebdomadaire
1 ^{er} cycle à partir de la 3 ^{ème} année d'apprentissage	1h30 par groupe de 3, fréquence hebdomadaire

Atelier collectif (facultatif) :

la pratique collective est à la fois le moyen et le but de la formation, en apprenant à écouter les consignes, à prendre la parole musicale à bon escient, à jouer avec d'autres, en respectant des rythmes et des règles collectifs .

Niveau FM	INSTRUMENT	ATELIER FACULTATIF
CULTURE MUSICALE 1	1h30 par groupe de 3, hebdomadaire	ORCHESTRE A CORDES MUSIQUE AMPLIFIÉE MUSIQUE ANCIENNE
CULTURE MUSICALE 2	1h30 par groupe de 3, hebdomadaire	CHŒUR ADOS MUSIQUE TRADITIONNELLE PERCUSSIONS AFRICAINES

CYCLE 2

Formation musicale instrumentale : préparation BAC « option musique »

Pratique instrumentale :

Permet à chaque élève de se familiariser, d'approfondir puis de maîtriser la technique la connaissance et l'interprétation des répertoires liés à un instrument. Les séances se déroulent en petit groupe

2ème cycle	1h30 par groupe de 3, fréquence hebdomadaire
------------	--

Prépa BAC OPTION MUSIQUE 1h	1h30 par groupe de 3, hebdomadaire	ORCHESTRE A CORDES / MUSIQUE TRADITIONNELLE MUSIQUE AMPLIFIÉE / PERCUSSIONS AFRICAINES / JAZZ / CHŒUR ADOS/ RYTHME / CHORALE PERCUSSIONS
---------------------------------------	------------------------------------	--

EVALUATION:

L'évaluation fait partie de la formation de l'école de musique Artissimo . Le carnet de bord, outil d'évaluation dans le cadre d'un dialogue permet à chacun (élèves, enseignants, parents, direction) de faire le point sur son parcours, (assiduité, motivation, compétences acquises, capacités, etc.)

Chaque année l'évaluation est organisée :

- de façon continue par l'enseignant en lien avec les familles

Le passage en cycle 2 sera évalué avec la présence conjointe des professeurs d'instruments, de culture musicale instrumentale et de pratique collective, et portera sur l'autonomie en recherchant l'adéquation maximale entre la pratique instrumentale et la culture musicale.

PARCOURS HORS CYCLE

Parcours adapté aux adolescents collégiens (classe 5ème) , et jeunes adultes

Collégiens classe 5ème

Ce parcours est proposé en réponse à un projet personnel de l'élève, qui ne souhaite pas s'inscrire dans un dispositif de formation complète.

Il est constitué de :

- 1 pratique instrumentale à raison de 1h30 hebdomadaire et par groupe de 3 élèves
- 1 pratique collective hebdomadaire obligatoire

- **pratiques collectives spécifiquement adaptées aux débutants :**

- chœur ados
- musique traditionnelle
- percussions

- **pratiques collectives spécifiquement adaptées à partir de 2 à 3 années de pratique instrumentale**

l'entrée dans les différents ateliers proposés est validée après rencontre avec le professeur référent des pratiques collectives

à partir de 18 ans et plus

- 1 pratique instrumentale à raison d'1h hebdomadaire et par groupe de 2 élèves * *tarifs*
 - *ou*
- 1 pratique instrumentale à raison de 30 minutes hebdomadaire et par groupe de 2 élèves
- 1 pratique collective hebdomadaire obligatoire
 - pratiques collectives spécifiquement adaptées aux **adultes débutants** :
 - chorale mixte
 - musique traditionnelle
 - percussions africaines
 - pratiques collectives spécifiquement adaptées aux adultes ayant 3 ans de pratique musicale
 - orchestre à cordes
 - Jazz

PRATIQUE AMATEUR ATELIERS

s'adresse à un public ayant peu de temps disponible, ou/et souhaitant découvrir, ou/et entretenir un niveau musical, à des élèves ayant quelques notions de musique et souhaitant s'améliorer.

JEUNES PUBLICS

EVEIL enfants / parents

un moment de plaisir et de rencontre, d'éveil et de découverte, un moment privilégié où petits et grands se posent le temps d'échanger quelques chants, un univers sonore...

ATELIER ÉVEIL MUSICAL ENFANTS PARENTS contenu et objectif : classes maternelles	1 fois par mois samedi matin de 10h à 10h45
---	--

ADOS /ADULTES

Ateliers dispensés tous les 15 jours ou 1 fois par mois

Soutien culture musicale

Accompagnement guitare

Musique ancienne

l'entrée dans ces différents ateliers est validée après rencontre avec le professeur intervenant.

STAGE MASTER CLASS

Différents stages ou master class peuvent être mis en place en fonction des projets des intervenants pédagogiques.

À l'attention des élèves Artissimo

A l'attention de publics extérieurs.

Un coût supplémentaire sera alors demandé aux participants.

RECAPITULATIF PARCOURS

EVEIL

sensibiliser, éveiller

EVEIL / INITIATION
4 / 6 ans
Fréquence hebdomadaire
45 minutes

ATELIER EVEIL ENFANTS/PARENTS
1 / 4 ans
Fréquence mensuelle
45 minutes

CYCLE

offrir à tous une formation articulée avec la pratique

CYCLE 1
INSTRUMENT + ORCHESTRE
(2 premières années)

À partir de la 3ème année
INSTRUMENT + CULTURE MUSICALE
+ PRATIQUES COLLECTIVES
(facultatives)

CYCLE 2
INSTRUMENT + FM +
PRATIQUES COLLECTIVES

PRATIQUE AMATEUR ATELIERS

accompagner les amateurs

À partir de 7 ans

CHOEUR ENFANTS /
ATELIER PERCUSSIONS

Pas de durée de parcours définit
Fréquence hebdomadaire 1h

À partir de 12 ans
ADULTE

INSTRUMENT : 30 minutes hebdo
PRATIQUE COLLECTIVE : 1h
Fréquence hebdomadaire

PRATIQUE COLLECTIVE
Fréquence ts les 15 jours
Ensemble guitares
Atelier musique ancienne
Atelier vielle à roue

PRATIQUE COLLECTIVE
Fréquence hebdomadaire

1h30 chorale /orchestre à cordes

LES TARIFS

Dates	clisson	Maisdon sur Sèvre	Monnières	Gorges	Gétigné	St Hilaire de Clisson	St Lumine de Clisson	Autres communes 44 agglo	Hors Agglo
2019/2020					500,00 €				800,00 €
2018/2019	517,00 €	442,00 €	631,00 €	591,00 €	551,00 €	731,00 €	701,00 €	751,00 €	751,00 €
2017/2018	516,00 €	441,00 €	630,00 €	590,00 €	630,00 €	730,00 €	630,00 €	750,00 €	750,00 €
2016/2017	516,00 €	441,00 €	600,00 €	590,00 €	630,00 €	730,00 €	630,00 €	750,00 €	750,00 €
2015/2016	516,00 €	441,00 €	620,00 €	590,00 €	650,00 €	725,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €
2014/2015	450,00 €	392,00 €			565,00 €		685,00 €	685,00 €	715,00 €
2013/2014	460,00 €	392,00 €			565,00 €		685,00 €	685,00 €	715,00 €
2012/2013	435,00 €	375,00 €			550,00 €		670,00 €	700,00 €	700,00 €
2011/2012	435,00 €	377,00 €	581,00 €	544,00 €	586,00 €	544,00 €	668,00 €	699,00 €	699,00 €

CONCLUSION

La prise de compétence facultative « soutien aux écoles de musique », ouvre de nouvelles perspectives pour l'école de musique Artissimo à court moyen terme, mais reste néanmoins liée au cahier des charges de l'agglomération Clisson Sèvre et Maine qui restent à ce jour à construire.

Nous gardons cependant la volonté de poursuivre et de confirmer le rayonnement d'artissimo en nous appuyant sur le nouveau plan départemental des enseignements de la musique et des pratiques collectives en amateur.

Nous continuerons à développer les pratiques collectives susceptibles de créer lien social et développement individuel. Nous gardons la volonté de nous ouvrir à de nouveaux publics, porteurs handicaps, scolaires (primaire, collège, lycée) retraités.

